

Usumbura, le 21 IV 1959

A.T.
Kibungu

KIBUNGO



4188

N° 555/570

TRANSMIS copie pour information à MM:

- le Résident (deux)
- le Conseiller du Mwami (deux)
- ✓ - l'Administrateur de Territoire (tous)
- le Chef du Service de l'Elevage à
USUMBURA.
- le Directeur Régional de l'INEAC à
USUMBURA.

avec l'assurance de ma considération
distinguée.

Monsieur le Médecin Vétérinaire
Chef de Secteur (tous)

Monsieur le Médecin Vétérinaire,

J'ai l'honneur de vous informer que
les concours-bétail seront organisés cette année suivant
les modalités en vigueur en 1958 :

1. Eliminatoires de Sous-Chefferies;
2. Concours de Chefferie ;
3. Concours de Territoire ;
4. Concours général de Résidence.

X X X

I. CALENDRIER DES CONCOURS :

A. Concours de Chefferie :

- Dates à déterminer par le Médecin Vétérinaire
de Secteur, en accord avec Mr l'Administrateur
de Territoire et le Chef.

B. Concours de Territoire :

URUNDI : du 9 au 18 juillet 1959.

Jeudi	9	juillet	:	RANDA (Bubanza)
Vendredi	10	"	:	IJENDA (Bubanza)
Samedi	11	"	:	BURURI
Lundi	13	"	:	RUTANA
Mardi	14	"	:	RUYIGI
Mercredi	15	"	:	MUHINGA
Jeudi	16	"	:	NGOZI
Vendredi	17	"	:	MURAMVYA
Samedi	18	"	:	KITEGA

RUANDA : du 18 au 29 août 1959

Mardi	18	août	:	SHANGUGU
Mercredi	19	"	:	KIBUYE
Jeudi	20	"	:	GITARAMA
Vendredi	21	"	:	RUHENGIERI
Samedi	22	"	:	KISENYI
Lundi	24	"	:	BYUMBA
Mardi	25	"	:	NYAGATARE (Byumba)
Mercredi	26	"	:	KIBUNGU
Jeudi	27	"	:	KIGALI
Vendredi	28	"	:	ASTRIDA
Samedi	29	"	:	NYANZA

.../...

OBJET: Concours-bétail

Z.612.2.

2089 / 21/1/59

C. Concours général de Résidence :
à Kitega, le Lundi 20 juillet
à Nyanza, le Dimanche 30 août.

- Tous les concours commenceront à neuf heures du matin.

II.- ORGANISATION DES CONCOURS :

- a) Aux concours de chefferie et de Territoire il sera présenté un minimum de 10 bêtes par catégorie : taureaux, vaches et génisses.
- Les bêtes ayant obtenu, dans chaque catégorie, le 1er prix aux Concours de territoire seront transportées par camion à Nyanza ou à Kitega, en vue de participer au concours général de Résidence.
- b) Les bêtes arriveront au lieu de rassemblement la veille ou l'avant-veille du concours et vous veillerez à leur alimentation et à leur abreuvement.
- c) Les animaux seront attachés sur une rangée, par catégorie (taureaux, vaches, génisses)
- d) Chaque bête portera renseignés sur la cuisse et au moyen d'un crayon dermatographique, son numéro d'ordre et son âge.
- e) Les bêtes participant aux concours de territoire seront pesées avant le début du concours et il sera procédé aux diverses mensurations prescrites. Cette méthode facilitera grandement l'inscription des animaux primés au "Herd Book" de la race bovine du Ruanda-Urundi".

Je vous envoie à cette fin trois fiches de mensuration où vous inscrirez tous les renseignements concernant les bêtes présentées au concours de Territoire.

- Une fiche sera utilisée pour chaque catégorie d'animaux : taureaux, vaches, génisses. Dans le rectangle surmontant la colonne réservée au signalement vous inscrirez, suivant le cas, la catégorie d'animaux et le nom du territoire :

exemples : TAUREAUX/ASTRIDA
VACHES /BURURI
GENISSES/KIBUNGU

- Vous complétez les deux premières colonnes des fiches à la fin du concours, pour ce qui regarde les bêtes primées :

1ère colonne : "NUMERO" : numéro d'inscription au H-B;
2e colonne : "Prix concours T" : 1er, 2e, 3e.

- En marge, vous pourrez inscrire :

le n° d'ordre des bêtes présentées
éventuellement leur numéro de marquage sanitaire
(Ruanda : marque au fer rouge; Urundi: boucles CORONA)

- Le signalement comportera :

le nom de l'animal
l'âge
la robe

- Les mensurations seront renseignées en centimètres.

- Inscrire très lisiblement le nom du propriétaire et la colline de résidence. Les renseignements relatifs aux divisions administratives comporteront :

- le nom et le n° de la S/Chefferie (et non pas le nom du S/Chef)

- le nom et la lettre de la Chefferie (et non pas le nom du Chef).

.../...

- Ces fiches, dûment complétées, me seront remises à la fin du concours de Territoire.

- Vous trouverez en annexe les numéros d'inscription au Herd-Book, réservés aux animaux primés dans chaque territoire. Le marquage des animaux au fer rouge se fera immédiatement après le classement final du jury afin de prendre immédiatement la photo d'identité des bêtes primées.

III. MEMBRES DU JURY :

1) Eliminatoires de Sous-Chefferies et Concours de Chefferie:

- Sa composition sera établie par vous même :
 - un membre du Service Vétérinaire;
 - un membre des Services de l'Agriculture ou de l'Elevage (Agent d'élevage ou Agronome)
 - une autorité indigène ou un éleveur étranger à la Chefferie.

2) Concours de Territoire :

Président : Le Directeur du Service Vétérinaire ou son adjoint

6 membres :

Le Chef du Service de l'Elevage.

Un membre de l'INEAC : les Directeurs des centres zootechniques de Songa-Nyamiyaga ou de la Luvyironza.

Un médecin vétérinaire.

3 représentants des éleveurs : autorités indigènes ou éleveurs, choisis par le Médecin Vétérinaire de Secteur.

3) Concours général de Résidence :

Président : Le Directeur du Service Vétérinaire.

5 membres :

- Le Mwami ou son délégué.
- Le Chef du Service de l'Elevage
- Un représentant de l'INEAC : à désigner par Monsieur le Directeur Régional.
- 1 notable : à désigner par le Mwami.

IV. DIPLOMES ET RECOMPENSES :

1.- Concours de Chefferie :

Prix : 3 prix par catégorie (Taureaux, Vaches, Génisses)

1^{er} prix : 500 frs

2^e prix : 200 frs

3^e prix : 100 frs

2.- Concours de Territoire :

a) Prix : 3 prix par catégorie :

1^{er} prix : 3.000 frs

2^e prix : 2.000 frs

3^e prix : 1.000 frs

b) Remise par l'Administrateur de Territoire d'un diplôme signé par tous les membres du jury.

c) Remise d'une médaille

d) Transport gratuit des bêtes primées au concours de Résidence

e) Exemption de l'impôt bétail pour l'exercice 1960

f) Inscription au Herd-Book de la race bovine du Ruanda Urundi.

3.- Concours de Résidence :

a) Prix : 3 prix par catégorie

1e prix : 4.000 frs (ou une génisse)

2e prix : 3.000 frs

3e prix : 2.000 frs

b) Remise par le Résident d'un diplôme et de la médaille.

c) Envoi aux propriétaires de la photo de la bête primée.

x x x

- Vous prendrez contact avec l'Administrateur de Territoire et établirez avec lui la liste des personnalités à inviter au Concours de Territoire.



Le Directeur du Service Vétérinaire
du Ruanda-Urundi, Dr D.ADMANTIDIS.

INSCRIPTION AU HERD - BOOK
des bêtes primées aux Concours de territoire 1959.

Territoires	TAUREAUX			VACHES			GENISSES		
	1e Prix	2e P.	3e P.	1e P.	2e P.	3e P.	1e P.	2e P.	3e P.
BUBANZA	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Randa	59	60	61	115	116	117	118	119	120
Ijenda	62	63	64	121	122	123	124	125	126
BURURI	65	66	67	127	128	129	130	131	132
RUTANA	68	69	70	133	134	135	136	137	138
RUYIGI	71	72	73	139	140	141	142	143	144
MUHINGA	74	75	76	145	146	147	148	149	150
NGOZI	77	78	79	151	152	153	154	155	156
MURAMVYA	80	81	82	157	158	159	160	161	162
KITEGA	83	84	85	163	164	165	166	167	168
SHANGUGU	86	87	88	169	170	171	172	173	174
KIBUYE	89	90	91	175	176	177	178	179	180
GITARAMA	92	93	94	181	182	183	184	185	186
RUHENGARI	95	96	97	187	188	189	190	191	192
KISENYI	98	99	100	193	194	195	196	197	198
BYUMBA :	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Byumba	101	102	103	199	200	201	202	203	204
Nyagatare	104	105	106	205	206	207	208	209	210
KIBUNGU	107	108	109	211	212	213	214	215	216
KIGALI	110	111	112	217	218	219	220	221	222
ASTRIDA	113	114	115	223	224	225	226	227	228
NYANZA	116	117	118	229	230	231	232	233	234